



Doc. 15840  
11 octobre 2023

## Situation humanitaire dans le Haut-Karabakh

### Amendement<sup>1</sup> n° 13

*Dans le projet de résolution, au paragraphe 15, à la dernière phrase, après les mots «étendre sa protection au patrimoine culturel», ajouter le mot suivant:*

«arménien»

*Déposé par:*

RUBINYAN Ruben, Arménie, PPE/DC  
GEVORGYAN Armen, Arménie, CE/AD  
GRIGORYAN Hripsime, Arménie, SOC  
JULHAKYAN Arusyak, Arménie, PPE/DC  
RUSTAMYAN Armen, Arménie, SOC  
VARDANYAN Vladimir, Arménie, PPE/DC

---

1. 2023 - Quatrième partie de session

